

Orgeval

le mag



ENVIRONNEMENT

Budget participatif,
écologique et solidaire :
je vote pour ma ville !

p. 6

BUDGET MUNICIPAL

P. 8 / Vote du budget

CITOYENNETÉ

P. 12 / Élections européennes

SPORT

P. 13 / Séjours sportifs

Lidéal

L'OUVERTURE DE LA **TERRASSE** APPROCHE AVEC LES BEAUX JOURS ☀️



PROGRAMME SOIRÉES FESTIVES

Années 90/2000 - 04 avril

Mille et une nuits - 11 avril

Dessert du jour : Café gourmand oriental

Années 80 - 18 avril

Karaoke - 25 avril

Pensez à réserver votre table au soleil et
retrouvez nos **soirées festives** en plein air

TOUS LES JEUDIS - ENTRÉE GRATUITE
MIX DJ & BLIND TEST

Tu recherches un poste pour cet été ?

Nous recrutons des saisonniers H/F :

Chef de rang - Hôte d'accueil
Serveur - Runner

Envoie ton CV :
contactorgeval@lidealdegourmands.com

NOUVEAUTÉ À LIDÉAL



Retrouvez vos burgers ou
sandwichs préférés en menu !!

Completez votre repas avec
une boisson, une frite et un donut



Téléchargez Lidéal Fid

Programme fidélité
j'achète = j'épargne



Partenaire de livraison
à domicile ou au travail



Un budget au service de tous !

Chers Orgevalais,

Malgré le désengagement continu de l'État et une inflation notable, notre administration municipale a su prendre les mesures qui nous permettent de ne pas augmenter les impôts cette année.

Le budget présenté dans ce numéro met en avant notre engagement à poursuivre et développer la gestion rigoureuse des dépenses d'investissement comme de fonctionnement tout en préservant la qualité des services publics.

Maintenir cette qualité implique des décisions importantes. Ce budget traduit nos choix.

Oui, nous devons construire au plus vite un nouveau groupe scolaire qui répond à l'augmentation de la population, améliore la qualité de l'accueil des enfants en diminuant le nombre de classes à l'école Pasteur et simplifie la vie des parents.

Oui, nous poursuivons nos efforts en matière de sécurité, avec l'installation de 42 caméras de vidéoprotection et la création d'un nouveau poste de police municipale.

Oui, nous préservons notre patrimoine avec la restauration des communs de la Brunetterie.

Oui, nous protégeons notre environnement avec le lancement d'un projet de valorisation de la biodiversité pour nos bois d'Abbecourt, nos mares et nos étangs.

La Ville participe d'ailleurs cette année au projet de « budget participatif écologique et solidaire » lancé par la Région Ile-de-France. Vous aurez la possibilité de voter pour l'un des 10 projets portés par la commune présentés dans ce numéro.

Le 9 juin auront lieu les élections européennes qui permettront à la France d'envoyer des députés au Parlement à Strasbourg. Lors des dernières élections en 2019, le taux de participation atteignait 50,5%. Il faut faire encore mieux et inciter particulièrement les plus jeunes à se rendre aux urnes, leur avenir en dépend.

Retrouvez tous ces sujets développés dans ce Mag !

Bonne lecture !

Hervé Charnallet
Maire d'Orgeval

Pour suivre l'actualité
de Monsieur le Maire :



@HervéCharnallet



@hervecharnalletmaire

Pour suivre l'actualité de la commune :



@Orgeval78630



@Orgeval78630



www.ville-orgeval.fr



Assurance et Banque



Rencontrez-nous pour
votre **CRÉDIT IMMOBILIER**
et
votre **ASSURANCE EMPRUNTEUR !**

Cédric OLIVIER
Agent général AXA

ASSURANCES PERSONNELLES
ENTREPRISES

32 rue du Maréchal Foch - 78630 Orgeval
Tél. : 01 39 79 26 27
agence.olivierorgeval@axa.fr
Ouvert aussi le samedi de 9h30 à 12h00.

N° ORIAS : 08046081

On vous veut des biens.

Votre **conseillère en immobilier**
à Orgeval et ses alentours



Sabine **BERJOT**

07 61 18 40 55

sabine.berjot@iadfrance.fr

Retrouvez ma vitrine digitale
en cliquant sur le QR code



iadfrance.fr

Mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de Versailles sous le numéro 879524809 (sans détention de fonds), titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS

► Sommaire

Environnement	p 6
Budget participatif, écologique et solidaire : je vote pour ma ville !	
Budget municipal	p 8
Des défis de taille mais une ambition intacte	
Citoyenneté	p 12
Élections européennes : le 9 juin, je vote !	
Sport	p 13
Élargir ses horizons avec les séjours sportifs	
Sécurité	p 15
Une police formée et entraînée	
Solidarité	p 16
Orgeval, une ville inclusive et adaptée à tous les besoins	
Cadre de vie	p 18
En bref...	
Patrimoine	p 19
Le Docteur Maurer, une figure locale	
Vie économique	p 21
De nouveaux entrepreneurs	
Vie associative	p 22
Aux côtés des associations	
État-civil	p 24
Libre expression	p 24
Retour en images	p 25 à 27

Magazine d'informations municipales

ORGEVAL LE MAG

N°15 Avril 2024

Directeur de la publication : Hervé Charnallet

Directrice éditoriale : Jordanne Bresset

Rédaction et mise en page : Service communication

Crédits photos : Service communication - Edouard Mayer

Adobe Stock - Freepik

Reproduction même partielle de textes ou photographies interdite.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2024

Impression : Imprimerie Ménard

Tirage : 3 300 exemplaires

Distribution : RC Distribution

Mairie d'Orgeval

123, rue du Docteur Maurer

Tél. 01 39 22 35 50 - accueil@mairie-orgeval.fr

www.ville-orgeval.fr



Une fois lu, n'oubliez pas de le recycler dans la poubelle adaptée.

► Les Floralies

Samedi 20 et dimanche 21 avril
Parc de la Brunetterie de 10h à 18h

► Commémoration du 8 mai 1945

Mercredi 8 mai
Église et cimetière à partir de 10h

► « Retour vert les futurs », festival de l'écologie

Samedi 25 et dimanche 26 mai
Espace Claude Rich

► Fête de la jeunesse et du sport

Samedi 1^{er} juin
Plateau Saint-Marc à partir de 14h

► Exposition du Passe-partout

Samedi 1^{er} et dimanche 2 juin
La Croisée

► Concert de l'école de musique et présentation des activités d'Arts et Loisirs

Dimanche 2 juin
Espace Claude Rich

► Élections européennes

Dimanche 9 juin

► Représentations théâtrales du Geste

Samedi 8 et dimanche 9 juin
Samedi 15 et dimanche 16 juin
Espace Claude Rich

► Concert de l'Ensemble Vocal d'Orgeval

Dimanche 16 juin à 16h
Église Saint-Pierre Saint-Paul

► Fête de la musique

Vendredi 21 juin à partir de 18h
Centre-ville

► Fête de la Saint-Jean

Samedi 22 juin à partir de 18h
Plateau Saint-Marc
Ouverture de la fête foraine
le mercredi 19 juin

► Informations complètes sur
www.ville-orgeval.fr
ou sur l'application mobile
«Orgeval en 1 clic»



Budget participatif, écologique et solidaire

Lancé et financé par la Région Île-de-France en 2020, le budget participatif écologique et solidaire invite associations, collectivités, structures publiques ou privées et citoyens à soumettre leurs projets au vote des Franciliens. Désireuse de s'impliquer activement et de prendre toute sa part à l'ambition écologique régionale, la Ville d'Orgeval a déposé pas moins de 10 projets pour l'édition 2024.

Je vote



Qu'est-ce que le budget participatif ?

Initié pour améliorer notre environnement francilien et pour fédérer les différents acteurs de nos territoires, le budget participatif écologique et solidaire est une démarche citoyenne d'une ampleur inédite. Chaque collectivité, association, structure privée ou publique, ou toute personne morale avait jusqu'au 5 février pour soumettre un ou plusieurs projets. Pour cette 6^e édition, 6 thématiques étaient retenues :

- Espaces verts et biodiversité ;
- Vélos et mobilités propres au quotidien ;
- Alimentation ;
- Propreté, prévention, gestion des déchets et économie circulaire ;
- Énergies renouvelables et efficacité énergétique ;
- Santé environnementale.

Une exigence notable : les projets doivent être réalisables à court terme. L'ambition est de pouvoir concrétiser ces propositions rapidement. Chacune d'entre elles pourra recevoir un financement de la Région Île-de-France pouvant aller jusqu'à 10 000 €.



QUELQUES CHIFFRES

Depuis 2020, le budget participatif écologique et solidaire d'Île-de-France, c'est :

100 millions d'euros
de dotations sur 5 ans
+ de 340 000 votes enregistrés
3 065 projets financés

Je souhaite soutenir les projets portés par Orgeval

1 J'ai plus de 15 ans et suis Francilien.

Je pourrai voter en juin pour les projets que je souhaite voir aboutir.

2 JE VOTE EN LIGNE en juin sur www.iledefrance.fr

(Si vous ne disposez pas de connexion internet, l'Inter'val et l'accueil de la mairie vous apportent leur aide).



3 La Commission permanente du Conseil Régional d'Île-de-France publiera la liste des projets lauréats en septembre 2024.

aire

pour ma ville !



Les projets à Orgeval*

1 Installation de l'éclairage extérieur LED à la mairie

> Remplacer les 9 projecteurs extérieurs de la mairie par des projecteurs 150 W LED pour réduire de plus de 50% la consommation électrique.

- Coût estimé : 6 637 € HT
- Montant attendu : 4 000 €



2 Acquisition d'un véhicule électrique

> Renouveler progressivement la flotte automobile par des véhicules électriques pour réduire l'empreinte carbone et offrir un environnement plus propre, plus silencieux et une meilleure qualité de vie. Économies sur le coût du carburant.

- Coût estimé : 19 416 € HT
- Montant attendu : 10 000 €



3 Acquisition de matériels électriques pour les services techniques

> Remplacer progressivement le matériel thermique en fin de vie par du matériel électrique pour réduire l'empreinte carbone et offrir un environnement plus propre, plus silencieux et une meilleure qualité de vie.

- Coût estimé du projet : 5 145 € HT
- Montant attendu : 3 000 €



4 Plantation d'arbres au cimetière

> Conférer au lieu un caractère paisible plus affirmé, tout en apportant ombre et fraîcheur.

- Coût estimé du projet : 15 131 € HT
- Montant attendu : 10 000 €



5 Acquisition d'un container maritime recyclé pour stocker du matériel

> Remplacer l'abri en bois vétuste du terrain de pétanque au plateau Saint-Marc par un container maritime recyclé pour en faire un abri durable et écologique.

- Coût estimé du projet : 18 514 € HT
- Montant attendu : 10 000 €



6 Installation de l'éclairage extérieur LED au Complexe sportif Saint-Marc

> Remplacer les 8 projecteurs extérieurs de l'allée Marcel Cotard et des allées carrossables autour du Complexe sportif Saint-Marc pour réduire de plus de 50% la consommation électrique.

- Coût estimé du projet : 5 992 € HT
- Montant attendu : 4 000 €



7 Installation d'un nouveau local à vélo couvert à l'École Louis Pasteur – Sente Rouget

> Encourager les enfants à se rendre à l'école de manière autonome, en privilégiant la mobilité active.

- Coût estimé du projet : 6 496 € HT
- Montant attendu : 4 000 €



8 Installation de l'éclairage extérieur LED à l'École élémentaire Louis Pasteur

> Remplacer les 5 projecteurs extérieurs répartis sur les trois cours de l'école pour réduire de plus de 50% la consommation électrique.

- Coût estimé du projet : 5 828 € HT
- Montant attendu : 4 000 €



9 Installation de l'éclairage extérieur LED à l'École maternelle Jean de la Fontaine

Remplacer les 5 lanternes extérieures de l'école pour réduire de plus de 50% la consommation électrique.

- Coût estimé du projet : 5 125 € HT
- Montant attendu : 3 000 €



10 Installation de robinets thermostatiques dans les bâtiments communaux

> Remplacer 274 robinets de radiateurs par des robinets à tête thermostatiques pour réaliser des économies d'énergie.

- Coût estimé du projet : 26 512 € HT
- Montant attendu : 10 000 €



*sous réserve de leur éligibilité par la commission régionale

Des défis de taille mais une ambition

Comme la plupart des communes de France, Orgeval est confrontée à un contexte économique particulièrement incertain. En 2024, les défis financiers qui se présentent seront donc à nouveau de taille. Le budget voté lors du Conseil municipal du 4 avril a été élaboré en tenant compte de ces enjeux sans pour autant rogner sur les ambitions pour la Ville et son avenir.

Un budget responsable malgré les contraintes



Les grandes lignes

→ L'inflation, première difficulté



Depuis la crise du COVID puis le début du conflit russo-ukrainien, Orgeval n'échappe pas aux conséquences de l'inflation. Alors que l'année 2023 s'est traduite par une augmentation notable des prix dans tous les domaines, l'inflation devrait se stabiliser aux alentours de 3,5% d'ici à la fin 2024 (prévision de retour à 2% en 2025).

→ La Ville n'augmentera pas les impôts



Malgré ce contexte difficile pour l'ensemble des collectivités, la municipalité a fait le choix de ne pas demander aux administrés un effort fiscal supplémentaire et maintient ses taux au même niveau que l'an passé. La revalorisation des bases locatives fixée par l'État s'établira à 3,9% cette année (contre 7,1% l'an passé).

→ L'État se désengage cette année encore



Depuis plusieurs années, le soutien de l'État aux collectivités territoriales diminue. 2024 n'échappera pas à la règle. En 2013, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) perçue par

la commune de la part de l'État était de 611 000 €, elle sera de 97 000 € en 2024. Les droits de mutation enregistreront quant à eux une baisse de 370 000 €, soit autant de recettes en moins pour Orgeval. Comprenant les droits d'enregistrement et la taxe de publicité foncière, ces droits de mutation sont perçus par les départements et les communes à l'occasion des ventes de biens immobiliers depuis la loi de décentralisation du 7 janvier 1983. C'est une ressource essentielle pour les collectivités et cette nouvelle baisse s'ajoute à celle déjà notable de 2023 (-23% à l'échelle nationale).

→ Des dépenses supplémentaires à anticiper



La Ville et la direction des Finances sont confrontées à une hausse constante des dépenses communales induite par la conjoncture. On soulignera principalement l'augmentation de la population (de 5 900 en 2010 à 7 300 aujourd'hui) qui impacte nécessairement les sections fonctionnement et investissement, les dépenses liées aux fluides (gaz, électricité, eau) qui ont connu une hausse de près de 240 000 € en deux ans ou bien encore le marché de restauration collective dont le coût a augmenté de 30% d'une année sur l'autre.

intacte

BUDGET 2024

→ Le point sur la dette communale



Indice important pour mesurer la bonne santé financière d'une commune, la capacité de désendettement se calcule par rapport à l'encours de la dette et l'épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la Ville à rembourser sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne. Le seuil d'alerte est fixé à 12 ans. **À Orgeval, la capacité de désendettement au 31 décembre 2023 était de 1,8 an.** À l'échelle nationale, ce délai est de 3,4 ans pour les communes rurales et de 5,7 ans pour les villes.

→ Des subventions en hausse



Consciente que l'attractivité et la vitalité d'un territoire passe par le soutien aux associations ainsi qu'aux acteurs de la vie sociale, la municipalité a acté le principe d'une hausse des

niveaux de subventions :

- 168 000 € seront ainsi attribués au CCAS du fait d'un transfert de compétences (18 000 € en 2023) ;
- 124 125 € aux associations et clubs locaux ;
- 174 000 € aux écoles.



2 questions à André Dupon, adjoint aux finances

« *Comme en 2023, la Ville n'augmentera pas les impôts.* »

Orgeval maintient le cap sur ses ambitions et, malgré l'inflation, a décidé de ne pas augmenter les impôts.

Qu'en est-il réellement du climat économique ?

Le climat économique est particulièrement difficile. Avec des finances de l'État en déficit structurel depuis de nombreuses années, l'instabilité mondiale qui a un impact direct sur l'inflation et un contexte de récession annoncée, le soutien aux collectivités sera, cette année encore, très largement revu à la baisse. Contrairement à l'État, les communes ne peuvent pas être déficitaires. Pour une ville comme Orgeval qui entend maintenir ses investissements sans pour autant augmenter le taux de taxe foncière, il convient d'être extrêmement vigilant et d'optimiser chaque euro dépensé.

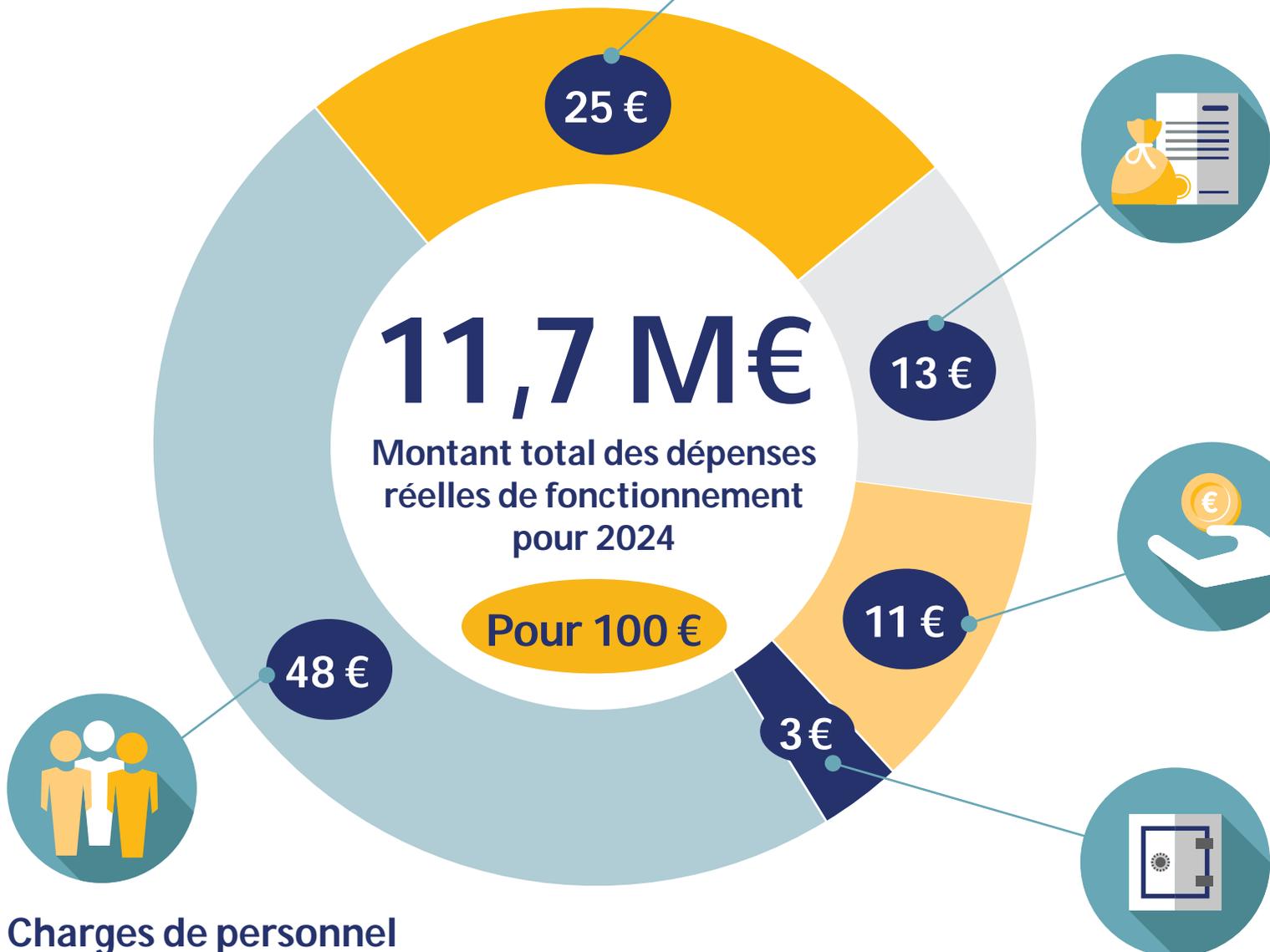
Quelles sont les pistes envisagées pour compenser les effets de la conjoncture ?

Les Orgevalais le savent, compte tenu du contexte que j'évoquais, de nombreux postes de dépenses ont augmenté ces derniers mois. Les marges de manœuvres sont réduites mais elles existent et nous devons faire des arbitrages. Plutôt qu'une hausse mécanique des tarifs, nous allons procéder à la révision de la grille de tous nos tarifs pour appliquer uniquement les hausses nécessaires et trouver ainsi le juste équilibre. Cette mission sera confiée à un service extérieur. Par ailleurs, pour tout achat supérieur à 3 500€, la mise en concurrence va devenir obligatoire (la loi ne l'impose qu'au-delà de 40 000€) afin de sélectionner le marché offrant le meilleur rapport qualité/prix. Mais ce ne sont pas les seules économies envisagées et, avec la direction des Finances, nous travaillons à trouver les solutions les plus justes sans revenir sur nos ambitions.

BUDGET

Charges de fonctionnement : une hausse liée à la conjoncture

Comme toute entreprise, les collectivités territoriales gèrent un budget global qui se divise en deux sections : fonctionnement et investissement. De nombreuses données soumises à la conjoncture économique et à l'évolution démographique viennent peser sur ce budget, notamment en ce qui concerne la partie fonctionnement.



Charges à caractère personnel

2 864 000 €

C'est le poste dont le montant a augmenté de 1,6 M€ en 2020, ces charges...

Charges de personnel

5 605 000 €

C'est le principal poste de dépenses de fonctionnement. Il est impacté par des décisions prises au niveau national (hausse du SMIC, revalorisation du point d'indice des fonctionnaires) ou local (recrutements pour accompagner la croissance démographique, régime indemnitaire, formations obligatoires...).

Contexte général

Le budget est le plus variable puisqu'il est directement impacté par l'énergie et des matières premières. D'un montant total des dépenses approcheront les 2,9 M€ cette année.

Atténuation de produits

1 550 000 €

Ce poste comprend des dépenses telles que les versements obligatoires au titre du Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF), du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) ou encore en vertu de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) sur le déficit en logements sociaux.

Autres charges de gestion courante

1 335 000 €

Elles prennent en compte les subventions et les participations versées aux associations, les budgets annexes et les indemnités des élus.

Charges financières

165 000 €

Ces charges évoluent en fonction de la politique d'endettement de la collectivité et des variations des taux d'intérêts.

Charges exceptionnelles

100 000 €

Dotations aux provisions

20 000 €



Les investissements

Grâce à une gestion maîtrisée, Orgeval peut poursuivre ses investissements.

« Un important travail a été réalisé pour conjuguer nos ambitions au futur. Malgré les contraintes qui pèsent sur nos finances, nous avons fait le choix de l'optimisation du denier public tout en gardant le cap des priorités fixées en début de mandature » explique le maire Hervé Charnallet.

Fin 2023 les capacités d'autofinancement de la ville étaient toujours enviables malgré la baisse considérable des recettes fiscales indirectes.

Les grands projets se poursuivent en 2024 :

Inauguration des Jardins de Colombet

Coût en 2024 : **215 505 €**

Montant total : **767 648 €**

dont 200 700 € de subventions (département et région)

et 45 000 € de l'État dans le cadre du Fonds de Compensation

pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)

Nouveau poste de Police municipale

Coût en 2024 : **772 636 €**

Montant total : **1 396 166 €**

dont 150 300 € de subventions (région) et 230 000 € de l'État (FCTVA)

Création du 3^e groupe scolaire

Coût en 2024 : **8 649 129 €**

Montant total : **19 305 594 €**

dont 2,4 M€ de subventions (département et région) et 3,1 M€ de l'État (FCTVA)

Réhabilitation du bâtiment Est des communs de la Brunetterie

Coût en 2024 : **2 234 336 €**

Montant total : **2 303 127 €**

dont une première subvention de 133 000 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSII)

= 11 871 606 €

+ 3 595 000 € (report 2023)

= 15 466 606 € en 2024

Élections européennes : le 9 juin, je vote !

Tous les cinq ans, les électeurs sont appelés aux urnes pour élire les 720 députés qui siègeront au Parlement européen. Un moment fort de la vie démocratique auquel la Ville, engagée dans une démarche citoyenne, invite tous les Orgevalais à participer.

Les élections européennes seront le prochain scrutin à se dérouler en France. Chaque Français ou citoyen européen résidant en France, âgé d'au moins 18 ans à la veille de l'élection et inscrit sur les listes électorales est ainsi appelé aux urnes le dimanche 9 juin 2024.

Seule assemblée transnationale élue au suffrage universel direct, le Parlement européen élabore des lois qui ont une influence sur la vie des citoyens de 27 pays, soit près de 450 millions de personnes. Formulées en lien avec les représentants des différents états membres de l'Union européenne, ces lois abordent des domaines aussi divers que l'économie, la lutte contre la pauvreté, la transition écologique, le droit des consommateurs, les politiques migratoires ou la sécurité. Les députés européens s'assurent également que les valeurs de l'UE soient respectées.

L'Europe finance également une série de projets et de programmes sous forme de subventions ou de prêts. Elle applique des règles strictes pour contrôler l'utilisation de ces fonds et veille à ce qu'ils soient dépensés de manière transparente et responsable.



Alors que ces élections enregistrent

un taux d'abstention généralement élevé, il est important que chacun se déplace pour que vive la démocratie parlementaire à l'échelle continentale. Dans une période d'instabilité, il est primordial de faire entendre notre voix pour que la paix et l'ambition européenne demeurent.

Si vous n'êtes pas disponible ou ne pouvez pas vous déplacer, pensez à la procuration

► Toutes les informations sur www.maprocuration.gouv.fr

Où voter ?

- Bureau 1 : Hôtel de Ville – 123, rue du D^r Maurer
- Bureau 2 : Restaurant scolaire - 389, avenue du M^{al} Foch
- Bureau 3 : La Croisée - 50, avenue Frédéric Chartier
- Bureau 4 : Complexe Sportif St-Marc - Allée Marcel Cotard
- Bureau 5 : Self Pasteur - 256, rue de Montamets
- Bureau 6 : Maternelle Jean de la Fontaine
Rue de la Fontaine Saint-Pierre

Un service de transport sera organisé par la Ville

et mis à disposition des personnes ayant des difficultés à se déplacer afin de les accompagner aux bureaux de vote.

Sur inscription : 01 39 22 35 50 ou accueil@mairie-orgeval.fr



Pour vos démarches administratives, pensez à France Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? La maison France Services de Morainvilliers vous accueille, vous accompagne et vous oriente.

► France Services Morainvilliers - Hôtel de Ville - 01 39 75 85 90 - franceservices1@morainvilliers-bures.fr
Ouvert les lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, les mardi, mercredi et samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h



Élargir ses horizons avec les séjours sportifs

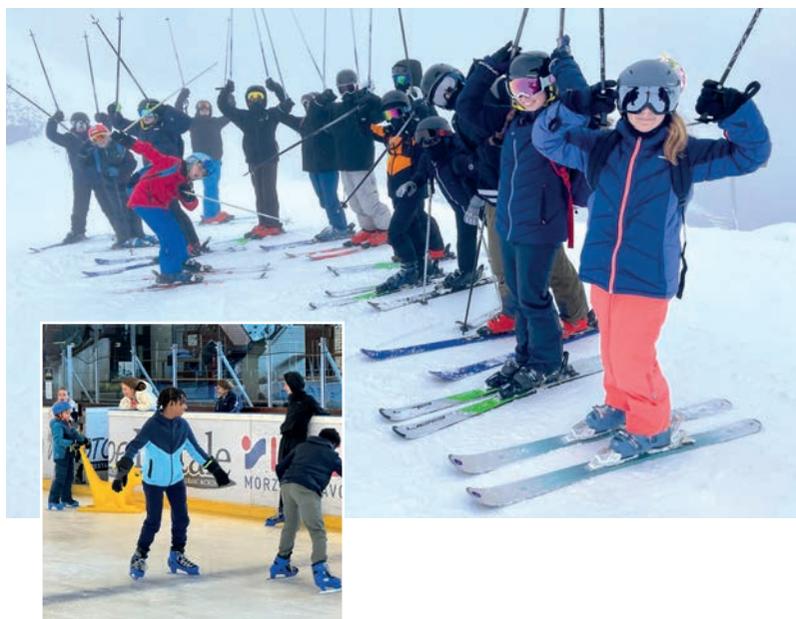


Du 10 au 17 février, 55 jeunes Orgevalais ont profité d'un séjour au ski proposé par la Ville. Cet engagement pour notre jeunesse répond à une volonté politique et pédagogique forte : s'ouvrir au monde, découvrir la vie en collectivité et sensibiliser les participants à la préservation de l'environnement.

Une politique sociale ambitieuse pour la jeunesse

Nos jeunes Orgevalais ont donc découvert la très jolie station familiale de Morzine dans les Alpes. Ce voyage a été rendu possible grâce à la politique sociale de la municipalité puisqu'il s'adressait majoritairement aux familles les moins aisées. En effet, parmi les 55 places disponibles, 38 étaient réservées aux enfants des familles bénéficiaires des quotients familiaux de 1 à 3.

Âgés de 8 à 17 ans, les enfants étaient encadrés par 4 éducateurs sportifs et 3 animateurs diplômés d'État. Les cours de ski étaient assurés par des moniteurs locaux. En définissant en amont plusieurs objectifs généraux, la direction de la Jeunesse et des Sports a souhaité que ce séjour soit également conçu comme un projet pédagogique. L'apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité, la sensibilisation à l'environnement montagnard et l'attention portée à l'épanouissement des participants constituaient ainsi des axes prioritaires.



Le programme

- Du ski, bien entendu, avec les moniteurs de l'École du ski français (ESF) ;
- Des moments de détente et de partage : ateliers jeux en soirée notamment ;
- Des ateliers de découverte autour de la montagne, ses dangers, son environnement, sa préservation ;
- Des activités en extérieur.

Les enfants, répartis par classe d'âge, devaient respecter les règles de vie commune et participer activement à la vie du groupe.



Les éducateurs sportifs en première ligne

Les 3 éducateurs sportifs employés à temps plein par la Ville exercent leur activité en lien avec les enseignants au sein des écoles et assurent les temps d'EPS. Ils sont également mobilisés dans le cadre des activités périscolaires et durant les congés où ils encadrent les différents stages d'animations sportives proposés par la commune (École Municipale des Sports). Ils sont aussi présents lors des séjours sportifs. Pour Vincent Garillon, adjoint à la direction de la Jeunesse et des Sports, « le métier d'éducateur sportif, notamment pendant ce séjour, consiste à savoir répondre aux demandes des enfants tout en instituant un cadre avec des règles de sécurité et de respect d'autrui, en valorisant chaque enfant indépendamment de son niveau et en adaptant sa pédagogie selon les besoins ».

Grâce à leur expérience acquise sur le terrain, les éducateurs sportifs d'Orgeval connaissent les jeunes Orgevalais, ce qui favorise la confiance et le dialogue, avec eux bien sûr, mais aussi avec leurs parents.



RENOTECH

COUVERTURE - ZINGUERIE
CHARPENTE - ISOLATION

- Couverture tuiles
(plates, mécaniques, ardoises)
- Zinc ■ Cuivre ■ Plomb
- Charpente traditionnelle
- Isolation tous types d'isolants
- Sarking ■ Combles

01 39 75 01 09 / 06 07 88 24 74

315 rue de Vernouillet - 78630 ORGEVAL
renotech@hotmail.fr



Comblez les vides!
CREDIT D'IMPÔT
ECO PRÊT EPF
CREDIT RENOVATION
FRANCE DÉBAT

40 ANS
d'expérience!

RAVALEMENT
ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR
ENDUIT À LA CHAUX
PEINTURE INTÉRIEURE
DÉMOUSSAGE DES TOITURES...

JUSQU'À 30% D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
AVEC L'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR

ÉTUDE ET DEVIS GRATUIT AVEC CAMÉRA THERMIQUE

www.lelaidier.fr • 01 30 42 79 91 94 Avenue de Paris • 78440 GARGENVILLE



CONSEIL COULEUR
EN BOUTIQUE OU À DOMICILE

MISE À LA TEINTE IMMÉDIATE
DE NOS PEINTURES EN BOUTIQUE

PAPIER PEINT - TISSUS - TAPIS
POUR EMBELLIR VOS INTÉRIEURS

RÉALISATION DE VOS TRAVAUX
PAR NOS ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS

DÉCORATION INTÉRIEURE
COACHING DÉCO - PROJET COMPLET

78 Rue de la Chapelle
78630 ORGEVAL

01 39 75 46 45

contact@inspirationsdecors.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL DES PEINTURES
RESSOURCE - LITTLE GREENE - ARGILE

www.inspirationsdecors.fr

Senior Compagnie

Plus qu'une aide, une compagnie

Votre agence à Orgeval

1560 Route de Quarante Sous
78630 Orgeval
Tél. : 01 39 11 13 35
patrick.deschamps@senior-compagnie.fr

50% de réduction au crédit d'impôt

Dans les conditions posées par l'art. 199 sexdécies du CGI, sous réserve de modification de la législation. SENIORCHEZSOI 78 - R. C. S. 853 449 486

www.senior-compagnie.fr

MAINTIEN À DOMICILE



FreeDom

Libérez-vous du quotidien

Votre agence à Orgeval

Vous manquez de temps pour vous ?
Nous avons la solution !

1560 Route de Quarante Sous
78630 Orgeval
Tél. : 09 75 81 13 35
agence.orgeval@free-dom.fr

50% de réduction au crédit d'impôt

Dans les conditions posées par l'art. 199 sexdécies du CGI, sous réserve de modification de la législation. SENIORCHEZSOI 78 - R. C. S. 853 449 486

www.free-dom.fr

MÉNAGE - REPASSAGE

GARDE D'ENFANTS - SORTIE D'ÉCOLE

PÊCHE BICYCLAGE JARDINAGE

VIGILANCE DE RÉSIDENCE





DISTRI CLUB MEDICAL

LA LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL à domicile

DISTRI CLUB MEDICAL vous propose une large gamme de matériel médical à la vente et à la location, ainsi que les services associés, nécessaires à la mise en place d'une hospitalisation ou de soins à domicile.



LIVRAISON & INSTALLATION À DOMICILE



DÉSINFECTION

SERVICE APRÈS-VENTE



GESTION DU DOSSIER ADMINISTRATIF

orgeval.districlubmedical.com

1560, Route de Quarante Sous
78630 ORGEVAL - Tél. 01 72 54 77 87

Du lundi au vendredi : 8h30 - 13h30
Samedi : 9h30 - 12h30
(sur rendez-vous les après-midis)

Une police formée et entraînée

Pour remplir efficacement leurs missions, les policiers municipaux suivent tout au long de l'année des formations spécifiques. Techniques d'interventions, pratique sportive et entraînement au maniement des armes font partie du « travail de l'ombre » assuré par notre principale force de proximité.



En première ligne pour maintenir l'ordre et la sécurité à Orgeval, la Police municipale remplit de nombreuses missions : tranquillité publique, sécurité des biens et des personnes, verbalisation pour voies de fait ou infractions au code de la route, prévention... Ainsi, pour garantir son efficacité en toutes circonstances, ses agents se forment régulièrement.

Les GPTI en quelques mots

Depuis septembre dernier, une séance de 3 heures par mois est dédiée aux GPTI (**G**estes **T**echniques **P**rofessionnels **d'**Intervention) et intègre ainsi les formations d'entraînement obligatoires assurées avec un moniteur agréé par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNPFT).

Parmi les différents points abordés : techniques d'interpellation, de menottage, d'amener au sol, de contrôle et de positionnement lors des contrôles (routiers et sur individus), maniement des armes.

Des séances de sport hebdomadaires viennent compléter ces formations (course à pieds, renforcement musculaire, sport de cohésion) permettant aux agents de maintenir leur condition physique pour une protection optimale des citoyens.

Un point sur l'armement

Pour ce qui est du maniement de la matraque télescopique et de l'aérosol incapacitant lacrymogène, deux séances obligatoires sont dispensées chaque mois. Avec l'armement prochain des policiers municipaux en pistolet semi-automatique Glock 17, chacun d'entre eux devra suivre une FPA (Formation Préalable à l'Armement) et une formation continue (au minimum 2 par an et 50 cartouches tirées par an), encadrées là encore par un moniteur agréé par le CNPFT.

Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre légal et sont conformes à l'arrêté du 3 août 2007 relatif « aux formations à l'armement des agents de Police municipale ».



Orgeval, une ville inclusive et adaptée

À Orgeval, la question des solidarités est au cœur des préoccupations municipales. Plateformes en ligne, services de proximité ou actions solidaires et citoyennes sont mises en place pour répondre aux attentes des personnes qui en ont le besoin.



Optimiser son logement avec « Ma Prime Adapt' »

Depuis le 1^{er} janvier, le dispositif « Ma Prime Adapt' » apporte un soutien concret aux seniors qui souhaitent prolonger leur vie à domicile le plus longtemps possible. Cette aide financière d'État est destinée aux personnes en perte d'autonomie et a pour but d'améliorer leur logement en l'adaptant à leurs nouveaux besoins. « Ma Prime Adapt' » est une alternative concrète à l'hébergement de type EHPAD.

En fonction du niveau de ressources du bénéficiaire, « Ma Prime Adapt' » donne droit à une prise en charge de 50 à 70% du montant des travaux (plafond maximal de 22 000 €).

Sont éligibles :

- Personne en situation de handicap ;
- Personne âgée de 70 ans ou plus ;
- Personne de 60 à 69 ans en situation de perte d'autonomie sous condition GIR (GIR 1 à 6) ;
- Ayant des revenus modestes ou très modestes ;
- Résidant en France (métropole et Outre-mer) ;
- Étant propriétaire de son logement ou locataire dans le parc privé.

► www.france-renov.gouv.fr/aides/maprimeadapt
0 808 800 700 (service gratuit + prix d'un appel)

Un portail dédié aux seniors

Le site www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr est le portail national dédié aux seniors et à leur entourage, notamment lorsque la question de l'autonomie se pose. Le site comporte tout un éventail de rubriques correspondant à de nombreuses situations et interrogations, et apporte des réponses concrètes sur les thématiques suivantes : vivre à domicile, vivre ailleurs temporairement, choisir un hébergement, bénéficier d'aides, exercer ses droits, aider un proche (trouver du soutien, préserver sa santé, avoir du temps libre, accompagner la fin de vie, les démarches après un décès), savoir à qui s'adresser grâce à un annuaire complet.

Initié par l'État, en lien avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), ce service a pour objectif d'offrir une garantie de transparence aux usagers.

► www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

pour-les-personnes-agees.gouv.fr

"Je trouve les infos dont j'ai besoin... Et ça m'aide à rester serein."

Le site officiel pour tout savoir sur les aides, les droits et les démarches.

service public de l'autonomie

à tous les besoins



« monparcourshandicap.gouv.fr », un site de soutien et d'orientation

Développé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le site « Mon Parcours Handicap » recense **toutes les informations, ressources et services utiles pour aider les personnes en situation de handicap et leurs aidants** à connaître leurs droits et les orienter dans leurs démarches.

Sur des sujets aussi divers que la scolarité et les études, la formation et la vie professionnelle, les aides techniques et matérielles ainsi que la parentalité, cet outil vous met en relation avec des interlocuteurs qui trouveront les réponses à vos questions.

A savoir !

Plan Communal de Sauvegarde : la Ville recense les personnes vulnérables

Le Plan Communal de Sauvegarde, actuellement en cours de rédaction, est un document permettant à la Ville d'assurer l'information, l'alerte, l'assistance et le soutien de la population pour appuyer, le cas échéant, l'action des services de secours. Il répond à des obligations légales telles que le dénombrement des risques et des moyens humains ou matériels, la détermination des mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes ou encore la réalisation d'un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Le **Registre Communal des Personnes Vulnérables (RCPV)**, tenu à jour par le CCAS, permet de recenser les personnes vulnérables (seniors isolés, personnes en situation de handicap et/ou malades à domicile), très utile en cas de canicule, de grand froid ou d'une éventuelle évacuation.

► **Toute personne nécessitant une attention particulière, ou ayant en charge cette population vulnérable, est invitée à venir remplir un formulaire de déclaration individuelle** téléchargeable sur le site de la Ville et qui sera à déposer en Mairie ou à transmettre par courriel à ccas@mairie-orgeval.fr. Des formulaires sont également disponibles à l'accueil de la mairie.

Donner son sang : un acte citoyen

Un geste simple pour sauver des vies !

L'Établissement Français du Sang a besoin de 10 000 dons par jour pour répondre aux besoins.



Pour pouvoir donner son sang, il faut avoir entre 18 et 70 ans et peser au moins 50 kg. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an, les femmes 4 fois. Un délai de 8 semaines minimum entre 2 dons est nécessaire.

► Prochaine collecte à Orgeval : vendredi 12 avril
La Croisée - 93, rue de La Gare
www.dondesang.efs.sante.fr
0 800 109 900 (service et appel gratuits)

Séjour seniors : en octobre 2024, direction l'Auvergne !

Depuis 3 ans, le Centre Communal d'Action Sociale propose aux seniors âgés de plus de 60 ans des voyages en groupe.

Du 12 au 19 octobre, c'est dans le cadre idyllique de Saint-Sauves-d'Auvergne situé à près de 1000 mètres d'altitude que nos aînés sont conviés.

Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, découverte des villes de Mont-Dore et Clermont-Ferrand, visite d'une fromagerie de Saint-Nectaire ou encore visite du Volcan de Lemptégy sont au programme. Le transport s'effectuera en car de tourisme au départ d'Orgeval.

► Réservation avant le 30 juin auprès du CCAS
ccas@mairie-orgeval.fr ou 01 39 22 35 73



En bref...



Taille des haies : les règles à savoir

Afin de respecter la réglementation en vigueur, les propriétaires de jardin doivent tailler leurs haies de manière à ce que celles-ci n'empiètent pas sur la voie publique. Cette règle doit être appliquée pour le bien-être et la sécurité de tous.

Pour préserver la biodiversité, la taille des haies est cependant encadrée durant le printemps et l'été. Elles constituent en effet un formidable habitat pour de nombreuses espèces animales, en particulier les oiseaux. Il est donc très vivement recommandé de ne pas procéder à des tailles entre le 15 mars et le 31 juillet (pour les agriculteurs, la taille est strictement interdite du 1^{er} avril au 31 juillet). Il est conseillé de le faire 2 fois par an, à la fin de l'hiver et à la fin de l'été.



Chenilles processionnaires : ayez les bons réflexes !

Important !

Comme dans de nombreuses communes, les chenilles processionnaires se multiplient à Orgeval. On les rencontre au printemps et en été sur les chênes et en hiver sur les pins. Elles vivent dans des nids accrochés aux arbres et se déplacent en groupe. Particulièrement urticantes, il est primordial de ne pas les toucher afin d'éviter de fortes réactions allergiques au niveau des yeux, des rougeurs et des démangeaisons sur la peau ainsi que des difficultés respiratoires. Un médecin doit être appelé au plus vite en cas de contact. Pensez également à protéger vos animaux domestiques.

► Si vous constatez la présence de ces chenilles dans un espace public, signalez-le au plus vite via l'application mobile «Orgeval en 1 clic» > rubrique «Signalement».

► Si elles se trouvent dans votre propriété, c'est à vous que revient l'organisation du diagnostic et du traitement. Plusieurs options s'offrent à vous :

- l'installation de nichoirs non loin des arbres atteints permet de sédentariser les mésanges et de lutter durablement contre les chenilles ;
- le recours au bacille de Thuringe par pulvérisation ;
- la destruction des nids à l'aide d'un échenilloir. Dans ce cas, une bonne combinaison est nécessaire pour éviter tout contact avec les poils.

► Plus d'informations sur www.iledefrance.ars.sante.fr

Usagers de la ligne A14 Express : stationnez votre vélo en toute sécurité !

En début d'année, un parc à vélos sécurisé a été installé à proximité de l'arrêt du bus A14 Express, sur la Départementale 113, à droite du Chemin des Guêtes qui a fait l'objet d'une remise en état l'été dernier.

Les usagers de la ligne de bus et les adeptes des mobilités douces peuvent ainsi déposer en toute sécurité leur vélo moyennant un système d'abonnement proposé par la Ville. Accessible 7j/7 et 24h/24, ce nouveau service est réservé aux usagers de cycles non motorisés.

- Tarif : 5 €/mois - caution : 30 € (cadenas)
- Renseignements et inscription par courriel à paiement@mairie-orgeval.fr ou par téléphone au 01 39 22 35 50 (uniquement de 8h30 à 12h30)



Bernard Maurer
vers 1950-1951

Le Docteur Maurer, une figure locale

Plus de 70 ans après sa mort, le Docteur Bernard Maurer fait toujours partie du quotidien des Orgevalais. En effet, durant 22 ans, son activité incessante auprès des malades et sa gentillesse, a laissé une trace importante dans l'histoire de notre commune. Au point que la rue où se trouve la mairie porte aujourd'hui son nom.

Benjamin d'une famille de sept enfants dont le père, pupille de la Nation, est devenu militaire, Bernard Maurer naît à Limoges. Sa mère qui est originaire de la capitale limousine est issue d'une famille de magistrats et de porcelainiers. Au gré des affectations du père, la famille déménage successivement à Montauban, au Mans puis à Saint-Malo.

Bernard Maurer avant
la Seconde Guerre mondiale

Après la Première Guerre mondiale, sur autorisation du Vatican et de sa femme, le père de Bernard Maurer entre comme frère convers (laïc lié à un ordre religieux) auprès des trappistes de l'Abbaye Notre-Dame-du-Port-du-Salut. C'est alors que le futur médecin accompagne sa mère à Paris et intègre le prestigieux Lycée Louis-le-Grand où il passera successivement son bac de philo et de sciences expérimentales.

annonçaient le départ de l'interne en évoquant « *des souvenirs et des regrets vraiment exceptionnels* », la médecine étant pour lui « *un véritable apostolat* ». Quant à ceux qui l'ont approché, ils sont « *émus et frappés par sa cordiale simplicité et son ardeur généreuse et désintéressée* ». Des qualités et un dévouement dont les journaux locaux tels que « *Le Journal de Poissy* », « *Le petit Mantais* » ou « *Le Journal de Mantes* » rendront régulièrement compte dans leurs pages.

Il habita avec son épouse Odette et leurs 9 enfants au 3, avenue de la Mairie (qui porte aujourd'hui son nom). Médecin de famille mais également excellent accoucheur, il mit au monde de nombreux enfants d'Orgeval et des environs avec sa femme qui l'assistait. Homme de foi, certains le considéraient comme un « *saint homme* » sacrifiant tout au service des autres.



Revenu d'un voyage à Rome en 1950, il attrapa peu après la fièvre typhoïde et ne s'en remit vraiment jamais. Il mourut le 29 juillet 1953 et fut enterré aux côtés de son père, dans le cimetière d'Orgeval.

Une vie de dévouement

Après s'être présenté au Concours général en latin, il entreprit des études de médecine tout en fréquentant l'Institut Catholique de Paris où il se fit de nombreux amis. Son internat de médecine se déroule à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye où il rencontre Odette Lebrun, élève infirmière, qui va devenir sa femme.

C'est en 1931 qu'il s'installe à Orgeval en reprenant la suite du Docteur Lecocq. Très rapidement, sa bonhomie et son humanisme lui vouent une grande affection de la part des Orgevalais. Sa réputation le précédait. Dans leur numéro du 22 mai 1931, « *Les échos de Rueil et de Saint-Germain* »

Une rue pour honorer sa mémoire

Quelques semaines après sa mort, le 10 août 1953, le Conseil municipal d'Orgeval décide de rebaptiser l'Avenue de la Mairie de son nom. Extrait de la délibération : « *D'une conscience professionnelle très élevée, d'un dévouement total, le Docteur Maurer s'est dépensé jusqu'à l'extrême limite de ses forces pour le bien de ses malades. Il est juste que son souvenir soit perpétué en donnant son nom à la voie qu'il habitait* ».



2024 PALMARES FRANCE Capital
MEILLEURES ENSEIGNES
 QUALITE DE SERVICE
 Chantier de confiance
 www.statista.fr

■ RÉNOVATION ■ EXTENSION

Interlocuteur unique
 pour tous vos travaux

Accompagnement
 et suivi de chantier



AGENCE
CONFLANS-FLINS-ORGEVAL
 Forum de Flins - 78410 FLINS SUR SEINE

06 66 07 07 34

Française financièrement et juridiquement indépendante - PRESTA BATI LE MAIRE - RCS VERSAILLES 896655707 - SASU au capital social de 5000€

MILLON 1928
 Maison de ventes aux enchères

**Faites estimer et vendez vos trésors
 aux enchères au quartier Drouot**

Bijoux, tableaux, objets d'art, objets de collection

EXPERTISES AU GOLF DE VILLENES-SUR-SEINE

Les vendredis 15 mars, 5 avril, 10 mai, 7 juin 2024

et sur rendez-vous à votre domicile après un 1^{er} avis sur photo



Camille DUTOT



Adjudé 56 000€



Adjudé 48 000€

BIJOUX - OR - LINGOTS - PIÈCES DE MONNAIE - TIMBRES POSTE - DESSINS
 ARGENTERIE - SCULPTURES - ART D'ASIE - ARTS D'ASIE & D'ISLAM
 TABLEAUX ANCIENS, MODERNES ET CONTEMPORAINS - MONTRES
 VINS - ART DÉCO - ART NOUVEAU - OBJETS D'ART & DE COLLECTION

Expertise - Vente aux enchères - Inventaire d'assurance - Conseil - Partage

RENDEZ-VOUS

M^{me} Camille DUTOT
 Experte en objets d'art
 07 68 002 009



INFORMATIONS

cduot@millon.com
 Facebook - Instagram
 www.millon.com/yvelines

Envoyez vos photos au 07 68 002 009 et recevez un 1^{er} avis

OVV - n°2002 - 379

Le Château d'Hardricourt



Lobster Brunch*

à déguster tous les dimanches
 (sur réservation)

www.chateau-hardricourt.com

*Brunch au homard

Réservation :

+33(0)977 199 998

lobsterbrunch@chateau-hardricourt.com

De nouveaux entrepreneurs

La commune d'Orgeval accueille de nombreuses entreprises implantées durablement dans les zones qui leur sont dédiées. Commerçants, artisans, agriculteurs et entreprises de services forment une des composantes essentielles du tissu économique du territoire.

Chouquette et Pépin, des coffrets de naissance bio & écoresponsables

À l'origine de Chouquette & Pépin, se trouve Delphine, une maman sensible à l'environnement et au bien « *naître* » des bébés. Vous trouverez sur sa boutique en ligne un vaste choix de coffrets « éco-élégants », composés de produits de haute qualité, certifiés, respectueux de la peau des bébés et principalement français, pour promouvoir notre savoir-faire et favoriser le circuit court. Delphine a également pensé à la famille en proposant des coffrets prêts à offrir ou à composer soi-même. Que ce soit pour une naissance, une baby-shower ou un baptême, c'est le cadeau à offrir pour faire plaisir aux futurs et jeunes parents, tout en soutenant une consommation plus responsable. De la confection, à la carte de félicitations glissée dans le coffret, jusqu'à son expédition, Delphine s'occupe de tout. En plus, les livraisons sur Orgeval sont offertes, avec une remise en main propre !

► Contact : 06 10 18 61 91 - contact@chouquette-et-pepin.fr - www.chouquette-et-pepin.fr



La passion de la photo avec Éric Caillon



Éric Caillon s'est pris au jeu de la photographie il y a maintenant 14 ans et a créé sa société « *Photo passion* » à Orgeval. Aimant particulièrement photographier les gens, c'est donc tout naturellement qu'il a spécialisé son activité dans la photographie de portrait, famille, maternité, mariage, baptême...

Sa particularité, être équipé d'un studio mobile et effectuer ses prestations à domicile ou en extérieur. Cet équipement lui permet d'avoir le bon éclairage en toute circonstance, mais aussi de jouer avec la lumière, les couleurs et de proposer différents fonds de type décors ou unis.

► Contact : 06 15 10 26 05 - contact@ericcaillon.com
www.ericcaillon.com

Une cordonnerie multiservices à Orgeval

Découvrez la cordonnerie au cœur du centre commercial Intermarché, dirigée par une équipe d'experts dévoués, dont deux femmes, Amina et Ilham. Spécialisée dans la réparation de sacs en cuir toutes marques, d'articles en cuir et de chaussures, la cordonnerie assure également la reproduction de clés, y compris pour les voitures.

Cette équipe dynamique, à l'écoute des besoins spécifiques de chaque client, garantit un travail de qualité réalisé dans des délais courts, ainsi qu'un service exceptionnel pour toutes les demandes en cordonnerie !

► Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h
Contact : 01 39 75 45 79



Aux côtés des associations

Composée d'une cinquantaine d'associations (sport, vie sociale, culture, loisirs...), la vie associative contribue à renforcer le lien social et le bien-vivre ensemble qui sont chers à Orgeval. Nous saluons l'ensemble des bénévoles qui contribuent ainsi au dynamisme et à la qualité d'accueil de notre ville.

Avec l'hiver, l'entretien nécessaire des étangs

Depuis plusieurs années, les membres de l'Amicale des Pêcheurs d'Orgeval travaillent bénévolement pour l'entretien et la conservation des Étangs d'Abbecourt.

L'équipe, composée d'une quinzaine de jeunes, adultes et seniors (adhésion gratuite pour les moins de 15 ans), élague, ramasse et débite les arbres tombés, nettoie les ronciers, défriche, rendant ainsi le site plus agréable. Le bois produit est distribué aux bénévoles de l'association. Ainsi de décembre à mars, ils se retrouvent le samedi ou dimanche à travailler sur ce magnifique site qu'ils affectionnent, comme le samedi 20 janvier dernier, dans la neige et le froid. Un grand bravo à eux pour leur immense travail !



► Contact : pierre.zemoz@orange.fr

Les Florales du Lions International
 20 / 21 avril 2024
 10h00 / 18h00
 9^{ème} édition
 Parc de la Brunetterie - ORGEVAL

Tout ce dont vous avez envie pour votre jardin

Entrée 3 €
 Au profit d'un IRM pédiatrique
 3 € collectés = 3 € reversés
 www.floralies-orgeval.fr

Ville d'Orgeval

Sauvegarder les richesses de notre commune

Créée en 1984, l'association Histoire d'Orgeval s'est fixée pour objectif de promouvoir la connaissance, la sauvegarde, la mise en valeur du patrimoine archéologique, historique et naturel d'Orgeval.

Avec 115 adhérents en 2024, l'association continue de travailler autour de 3 axes majeurs : l'archéologie, la généalogie et l'histoire locale. Cette année, les meulières sont à l'honneur et ont fait l'objet d'une conférence le 25 février dernier. L'association espère aussi retrouver l'emplacement d'origine de la source d'Abbecourt et procèdera également à un inventaire du patrimoine bâti de la commune.

Enfin, les visites extérieures de sites présentant un intérêt pour les adhérents reprendront après 2 années d'interruption.



► Contact : histoire.orgeval@wanadoo.fr
 www.histoire-orgeval.fr



Les amis de la Brunetterie : 10 ans déjà !

La mutation d'un domaine privé en « Espace public » n'est pas une opération facile à réaliser car elle nécessite une réflexion profonde sur l'usage et l'appropriation de cet espace par les habitants.

En 2014, l'association des Amis du Domaine Public de la Brunetterie s'est constituée en regroupant les compétences et les bonnes volontés dans le but de contribuer à relever ce défi dans la durée, avec les municipalités successives et le soutien de tous les Orgevalais. Elle comprend 118 membres et soutiens.

Pour fêter ses 10 ans, vous êtes invités le dimanche 26 mai 2024, en matinée à l'Orangerie du Parc de la Brunetterie pour une Assemblée Générale suivie d'un pique-nique, et l'après-midi à l'Espace Claude Rich pour participer à une rétrospective des actions et chantiers participatifs organisés par les Amis de la Brunetterie, en partenariat avec diverses autres associations.

► Contact : lesamisdelabrunetterie-orgeval.com

Le cercle d'escrime prépare les Jeux Olympiques



Edouard, très jeune Orgevalais, a remporté le challenge de Saint-Germain-en-Laye tandis que la jeune Estelle (en photo) a fini 6^e. Pendant ce temps, Malo participait à la coupe internationale du Danube à Bratislava, où il finit dans les 16 meilleurs mondiaux en perdant contre un des meilleurs américains du classement. **Des résultats très prometteurs !**

Par ailleurs, des athlètes du Tea Fleuret, club partenaire de Haut Niveau, viennent souvent s'entraîner avec maître Lebrun et maître Leclerc dans la nouvelle salle d'armes de l'Espace

Claude Rich, dont Pauline qui finit 3^e de la dernière coupe du monde junior en Italie et Morgane qui obtient le titre de vice-championne de France senior ! En garde !

► Contact : escrimeorgeval.wixsite.com/ceov

C'est reparti pour un tour avec le VCOV !

Bien que les plus téméraires aient pédalé tout l'hiver, en VTT ou sur la route, le mois de mars est propice à la bonne **reprise de la pratique**



cycliste. Ainsi, chaque dimanche, les membres du Vélo Club Orgeval Villennes (VCOV) se retrouvent pour une balade sportive à la découverte ou redécouverte de notre région. Le programme hebdomadaire est d'ailleurs disponible sur le site internet du club. **Plusieurs grands rendez-vous sont programmés** : le Versailles Chambord sur route, le rallye des clochers sur route et en VTT ou encore le grand huit Cellois. Certains atteindront les sommets avec la participation à la prestigieuse 20^e étape du Tour de France 2024, entre Nice et le Col de la Couillole ! Débutants ou confirmés il y en a pour tous les goûts alors n'hésitez pas à rejoindre le peloton !

► Contact : vcov78@gmail.com
vcov-velocub-orgeval-villennes.jimdosite.com

Un Club qui allie l'utile à l'agréable

À l'initiative de Josiane Forey, vice-présidente du Club de l'amitié, **une séance d'informations notariales a été organisée pour ses adhérents** le mardi 23 janvier 2024 à l'espace de vie sociale Inter'val, en présence du maire Hervé Charnallet, et des adjoints André Dupon et Pascale Grenier.

Animée par Maître Pierre-Alexandre Mahieu, notaire à Orgeval, celle-ci traitait des thèmes de la protection du conjoint survivant, de l'aspect fiscal pour la transmission aux enfants et fut suivie d'un goûter autour de nombreux échanges avec les 40 adhérents de l'association.

► Contact : clubamitieorgeval78@gmail.com



ÉTAT-CIVIL

Ils sont nés

Alice Teisseire le 3 décembre 2023 à Colombes
Amaury Dadonné le 3 décembre 2023 à Poissy
Nathan Baguelin le 7 décembre à Poissy
James Mevel Zhang le 12 décembre 2023 à Poissy
Ismaël Ghazouani le 19 décembre 2023 à Poissy
Anaïs Hospital Blaize le 21 décembre 2023 à Suresnes
Nora Gardet le 27 décembre 2023 à Poissy
Isaac Daoud le 5 janvier 2024 à Poissy
Olivia Moreau le 1^{er} février 2024 à Le Chesnay-Rocquencourt
Lua Bula Yima le 18 février 2024 à Meulan-en-Yvelines

Ils se sont dit «Oui»

Katerina Trubetska et Philippe Rechsteiner le 29 décembre 2023
Élodie Allard et Abdessalem Bettaieb le 11 février 2024

Ils nous ont quittés

Nicole Lalande le 27 novembre 2023 à Orgeval
Raymonde Goulet le 24 novembre 2023
à Saint-Germain-en-Laye
Louise Chaudron le 6 décembre 2023 à Poissy
Madeleine Thuillier le 17 décembre 2023 à Poissy
Jean-Luc Hayes le 20 décembre 2023 à Feucherolles
Marie-France Les Enfants le 9 janvier 2024
à Saint-Germain-en-Laye
Aline Defrocourt le 21 janvier 2024 à Poissy
Georges Le Graët le 27 janvier 2024 à Orgeval
Michel Fumery le 28 janvier 2024 à Poissy
Jérôme Auroux le 13 février 2024 à Orgeval

LIBRE EXPRESSION

Orgeval, projet de Tiers-lieu, des interrogations sur les conditions de son installation dans le parc de la Brunetterie

Les élus OCR reviennent régulièrement sur ce projet en soulignant son intérêt mais en interrogeant la dévolution complète du Bâtiment Est de la Brunetterie à son seul usage.

1er point : les limites de l'exercice mené par la commune

Nous avons découvert en conseil municipal (21/09/23) que le bail destiné à l'hébergement du Tiers-Lieu était un bail commercial conclu entre la commune et un acteur du secteur privé la SAS VACH (juillet 2023)

Alors que le bâtiment au moment de la conclusion du bail était encore à usage public

Alors que le lauréat de l'appel à projet était l'association KAYROS (créée en 2021) qui a reçu à ce titre les subventions et non la SAS VACH (créée en 2022). Deux sociétés situées à la même adresse.

Si KAYROS a été choisie pour porter le Tiers Lieu, la décision aurait-elle été la même si elle avait présenté son projet sous un statut de SAS ?

2ème point : les conditions d'installation très avantageuses dans le parc de la Brunetterie

Le bail conclu prévoit pendant 9 années, la jouissance exclusive pour le Tiers Lieu des 290m2 du bâtiment remis totalement à neuf (coût : 2,3 millions €) et de la terrasse dans le parc.

Il prévoit aussi des loyers à faible montant mensuel et très progressifs (282€ la 1ère année, 637€ la 2ème, 1244€ la 3ème et 1885€ la 4ème année).

Cet ensemble de conditions pourrait être analysé comme une forme de subvention qui ne dit pas son nom.

**On attend de ce Tiers lieu qu'il soit à la hauteur
du fort investissement de la commune
Et du Maire qu'il ait un haut niveau d'exigence
quant au service rendu pour les orgevalais**

*Orgeval Cap Renouveau : Armande Le Pellec Muller,
Philippe Cornille, Jean-Luc Lesieur
<https://orgevalcaprenouveau.com/>*

• • •

**Budget bloqué depuis 2022 sur un projet de plus en plus
spendieux, santé financière dégradée, projections
douteuses mais 9 000 hab. en 2026.**

J'ai relevé lors du dernier Conseil 2 délibérations primordiales basées sur des données inexistantes. 3ème groupe scolaire-périsco. : toujours pas d'étude obligatoire du coût de fonctionnement, pas de vrai coût global du projet ni des surcoûts dus à l'arrêt du préfet (527 K€ dommages. Inflation ?). Le Maire présente un état de la dette à 2027 hors nouvel emprunt (2025 : 5 M) et vante le contrat de 103 logements sociaux d'ici 2025. En tout : + 2 000 hab. (2023 : 7 096 hab.) ! On a aimé la 1ère vague. Que la 2nde ne soit pas au prix de la cohésion sociale.

*Annie Sauvaget, conseillère municipale minoritaire
sans groupe d'appartenance - asauvaget.as@gmail.com sur FB*



13 janvier - En présence de nombreux élus des villes et villages voisins, ainsi que de notre député Karl Olive, près de 300 Orgevalais étaient rassemblés à l'Espace Claude Rich afin d'assister à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du Conseil municipal. Ce fut l'occasion pour le Maire, Hervé Charnallet, de remettre les médailles de reconnaissance de la Ville pour honorer quatre présidents d'associations orgevalaises, pour leur dévouement et leur investissement au sein de la commune.



15 janvier - Les seniors Orgevalais ont profité d'un moment chaleureux et convivial lors du thé dansant avec musicien et taxi-danseur, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Ils ont également pu découvrir le nouveau programme d'activités «Agenda seniors» en dégustant une galette des rois très appréciée.



19 janvier - L'Espace Claude Rich affichait complet pour le spectacle d'humour frais et novateur «Main mise» de la célèbre Le Cas Pucine, ventriloque, dans lequel la poésie, les performances et les rires se sont entremêlés pour un moment fort en émotions !



Janvier - Les équipes des services techniques de la Ville d'Orgeval, de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et du département des Yvelines étaient à pied d'œuvre pour saler les routes afin de garantir l'accès aux voies et la sécurité des usagers lors de l'épisode neigeux de janvier. Merci à nos agents pour leur travail !





22 janvier - La municipalité a accueilli les associations orgevalaises pour la traditionnelle Galette des Rois ; un moment de convivialité donnant ainsi l'occasion de se retrouver et d'échanger autour des actions associatives.



4 février - Cette journée de célébration de l'année du Dragon, organisée par l'association Angel Yoga & Danse, a rencontré un véritable succès avec l'accueil de plus de 300 personnes à l'Espace Claude Rich ! Au travers de spectacles, d'animations et de spécialités culinaires, les visiteurs ont découvert la culture chinoise et ont pu échanger avec les 50 artistes présents.



5 au 9 février - Les enfants des écoles Pasteur, Sainte-Jeanne d'Arc et du centre de loisirs La Mosaïque ont pu découvrir de grandes œuvres d'art grâce à l'exposition itinérante Nom'Art.



Vacances de février - Nos animateurs avaient concocté une programmation d'animations et d'activités qui ont ravi les enfants : activités manuelles, atelier chocolat à l'Inter'Val, fabrication de slime, jeux, cours de danse, sorties à la patinoire et à You-kids ou encore spectacle du poulepe...



5 et 6 mars - Le spectacle de marionnettes sans paroles «Nos petits penchants», proposé à l'Espace Claude Rich en hors les murs par le Théâtre de la Nacelle, a émerveillé petits et grands. 290 élèves de l'école élémentaire Pasteur ont assisté à deux représentations offertes par la municipalité. Les familles ont également pu découvrir l'univers poétique et philosophique de ce spectacle lors de la représentation tout public le mercredi après-midi.



8-9 mars - Très beau succès pour le Salon d'art organisé par l'association Orgeval Accueil à La Croisée. Plus de 500 visiteurs, 39 artistes représentés et 90 œuvres : peintures, sculptures et pastels. Une exposition riche en découvertes artistiques !



15 mars - C'est sous un tonnerre d'applaudissements que s'est achevé le spectacle Owen's dancers & friends ! Les danses, chants et musiques irlandais magnifiquement interprétés ont enthousiasmé le public pendant presque deux heures.



Zoom sur le Conseil Municipal des Jeunes. Le CMJ n'a pas chômé lors de son premier trimestre de travail. Quelques actions ont permis à nos jeunes élus de s'investir dans la vie municipale de la commune : participation à la cérémonie commémorative du 11 Novembre, présence aux vœux du Maire, 1^{re} réunion du CMJ avec leurs homologues de Villennes-sur-Seine...

NOUVEAU CORNER SUSHI

Sushi, wok, poké fraîchement faits sur place par notre maître sushi pour faire voyager vos papilles !



POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

RN DE 40 SOUS

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h30

Le dimanche de 9h à 13h

leDRIVE



Livraison à domicile


UNE SEULE APPLI
POUR TOUT FAIRE



Intermarché
ORGEVAL